

REGLEMENT DES EPREUVES 2010

TRIATHLONS DE BISCARROSSE

AVENIR, DECOUVERTE, CD

Article 1 :

Tout concurrent engagé sur une épreuve du triathlon de Biscarrosse devra respecter la réglementation fédérale, ainsi que les consignes du briefing, notamment :

- respect du code de la route, port du casque à coque rigide obligatoire, interdiction aspiration-abri (drafting), pénalité - boucle de pénalité.

Article 2 :

Les inscriptions se feront uniquement en ligne via le site d'ActiceEurope.com.

Il n'y a pas d'inscription possible sur place le jour de la course, à l'exception du triathlon AVENIR.

Les triathlètes s'engagent à présenter leur licence F.F.Tri ou leur certificat médical lors du retrait des dossards. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Article 3 :

La clôture des inscriptions est fixée au 22 septembre 2010.

300 dossards pour le Triathlon Courte Distance y compris l'épreuve relais.

150 dossards pour le Triathlon Découverte.

100 dossards pour « l'Avenir ».

Article 4 :

Le triathlon CD est ouvert au licencié compétition junior et plus âgé, et au non licencié (licence journée).

Le triathlon CD peut se courir également en relais (un nageur, un cycliste et un nageur) licencié ou non licencié.

Le triathlon Découverte est ouvert à tous à partir de 14 ans au licencié compétition minime et plus âgé, et au non licencié (licence journée).

Le triathlon « Avenir » est ouvert à tous les enfants de 6 à 14 ans. (Possibilité licence journée).

Article 5 :

Si pour des raisons de sécurité, d'autorisation préfectorale ou indépendantes de la volonté des organisateurs, et si le parcours devait être modifié, les concurrents acceptent de se plier aux dernières dispositions du responsable de l'épreuve.

Article 6 :

Les concurrents courent à leurs propres risques et déchargent l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel et de vol.

Article 7 :

Pour les classements individuels, un concurrent ne pourra pas cumuler les prix des différents classements. Il lui sera attribué le prix le plus élevé. L'organisation se réserve le droit de modifier la grille de prix sur le Triathlon CD.

Pour le classement par équipe, le temps de l'équipe est déterminé au passage sur la ligne d'arrivée du 3^e concurrent, par cumul des temps.

Article 8 :

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque concurrent dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. J'autorise les organisateurs du triathlon de Biscarrosse ainsi que leurs ayants droits tel que partenaires et media à utiliser les images sur lesquelles je pourrais apparaître, prises lors de ma participation au triathlon de Biscarrosse, sur tous supports.

